



COMMISSION INTERNE

Année 2025 - 2026

PLAN

1. Procédure lors des Commissions de Rédaction
2. Procédure lors de l'Assemblée Générale
3. Recommandations



1. Procédure lors des Commissions de Rédaction

1.1 Types d'interventions

1.2 Schéma des interventions

1.3 Procédure de vote

1.4 Fusion

1.5 Informations importantes



1.1 Types d'interventions

Nom	Temps	Utilité	Divers
Présentation initiale	5 min	Présentation de la résolution par la délégation	PowerPoint en pdf sur clé USB (et non en ligne)
Droit de Parole	2 min	Exposer l'avis de son pays sur la résolution de manière argumentée et construire	Se demande à la fin des points d'information de la présentation 2 par résolutions
Point d'Information	≈ 30 sec	Poser une question brève relative à la résolution ou au droit de parole	Se demande à la fin de la présentation ou du Droit de Parole
Droit de Réplique	2 min	Se défendre de propos offensants dans un Droit de Parole	Se demande pendant le Droit de Parole
Présentation finale	2 min	Conclusion des débats par la délégation présentatrice	Permet également de répondre à d'autres délégations

1.1 Types d'interventions

Nom	Temps	Contenu	Divers
Présentation initiale	5 min	Présentation	PowerPoint en pdf sur clé USB (et non en ligne)
Droit de Parole	2 min	Exposer l'avis de son pays sur la résolution de manière argumentée et construire	Se demande à la fin des points d'information de la présentation 2 par résolutions
Point d'Information	≈ 30 sec	Poser une question brève relative à la résolution ou au droit de parole	Se demande à la fin de la présentation ou du Droit de Parole
Droit de Réplique	2 min	Se défendre de propos offensants dans un Droit de Parole	Se demande pendant le Droit de Parole
Présentation finale	2 min	Conclusion des débats par la délégation présentatrice	Permet également de répondre à d'autres délégations

1.1.1 Droit de parole

- Mentionner son pays
- Prise de position pour/contre par rapport à la résolution
- Pas de neutralité!
- 2 min – permet d'ouvrir le débat (citer d'autres pays concernés, donner des sources)
- Conclusion : Rappeler sa position et inviter les autres délégations à voter pour/contre la résolution



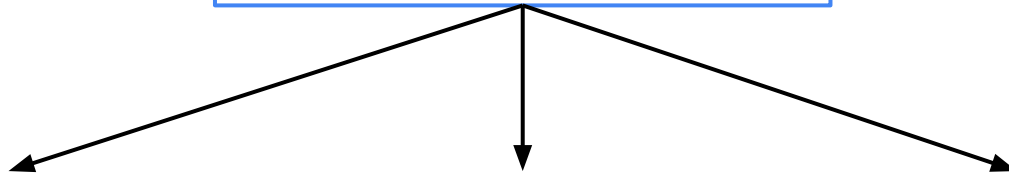
1.1 Types d'interventions

Nom	Temps	Utilité	Divers
Point d'ordre	-	Rectifier un problème d'ordre formel ou procédural	2 points d'ordre par résolution maximum
Challenge the Chair	-	Signaler une iniquité entre une délégation et le Président·e de Séance siégeant	Arrêt momentané des débats

Schéma des interventions

Commission de Rédaction

Présentation Initiale : 5 min



Point d'information n°1

⇒ Réponse

Point d'information n°2

⇒ Réponse

Point d'information n°3

⇒ Réponse

Ouverture des débats

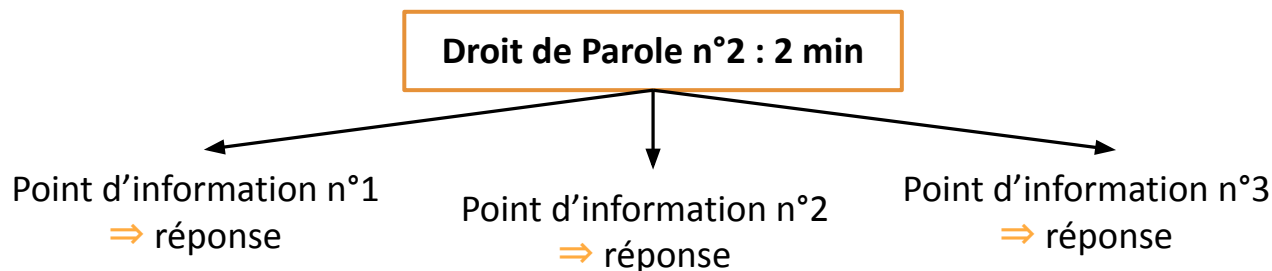
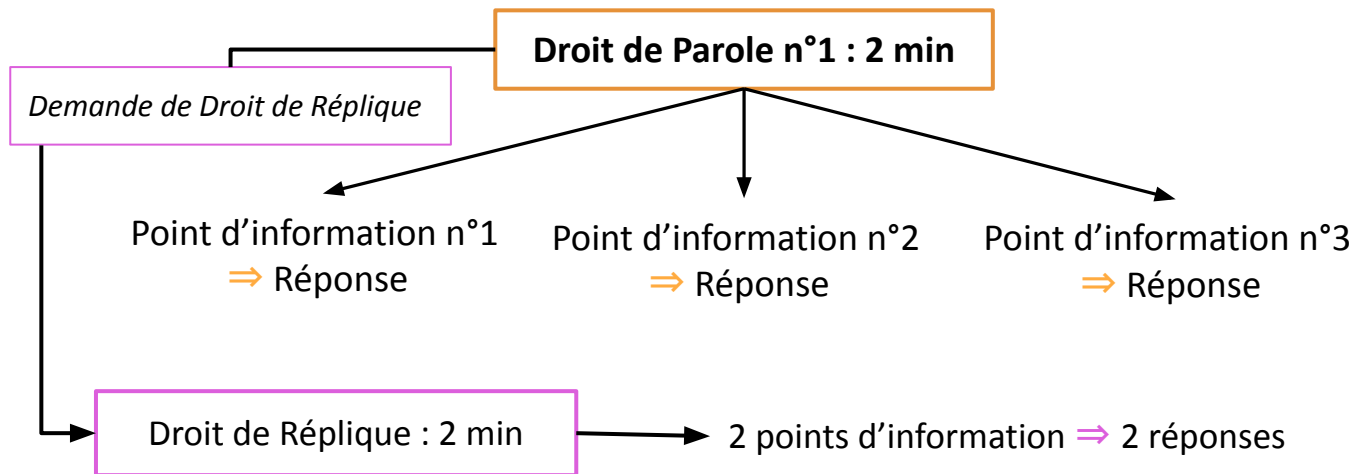
Légende :

Nom de l'événement

Délégation présentatrice

⇒ Réponse de la délégation
présentatrice





Fermeture des débats

Intervention finale : 2 min

Légende :

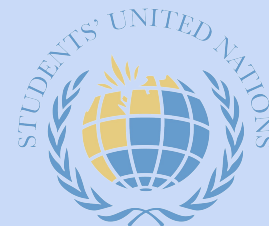
Délégation ayant le DP

⇒ Réponse de la délégation ayant DP

Délégation ayant DR

⇒ Réponse de la délégation ayant DR

Délégation présentatrice

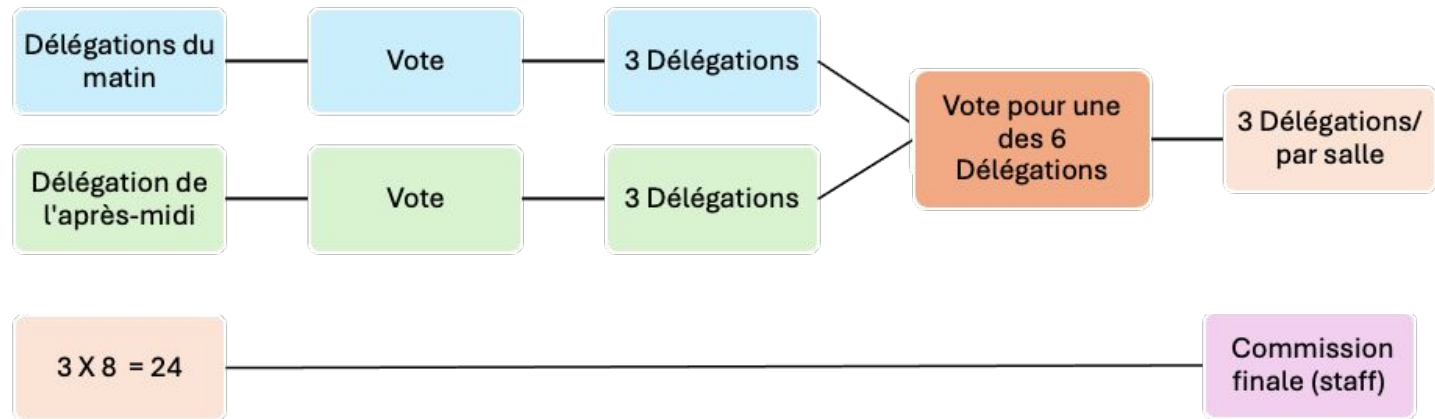


1.3 Procédure de vote

- Chaque délégation résume sa résolution en 30 sec.
- Période de lobbying (10' - 15')
- Vote à bulletin secret
- Toutes les délégations ont le droit de vote
- Voter pour la meilleure résolution **indépendamment de votre position diplomatique**



Schéma des procédures de vote



1.4 Fusion

Comment se passe concrètement une fusion ?

Deux délégations associent leur résolution lors des votes de demi-journée à condition qu'elles aient :

- Une même idée
- Une même position diplomatique sur le sujet
- Une résolution quasiment semblable
- Dans la même salle
- Approuvé par le Bureau

⇒ Seulement aux Commissions de Rédaction !



Schéma pour les fusions

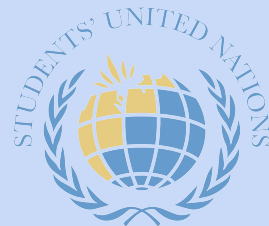
Cas 1 :



Cas 2 :



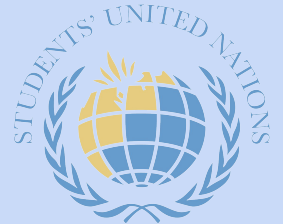
Cas 3 :



1.4 Informations importantes

Commission de Rédaction
Samedi 29 novembre 2025
à Uni-Mail

Toute tenue traditionnelle de
la délégation représentée est
autorisée et recommandée.
Le cas échéant une tenue
formelle est recommandée.



2. Procédure lors de l'Assemblée Générale

2.1 Types d'interventions

2.2 Procédure de vote

2.3 Informations importantes



2.1 Types d'interventions

Nom	Temps CR	Temps AG	Divers
Présentation initiale	5 min	7 min	
Droit de Parole	2 min	5 min	Se demande à la fin de la présentation précédente! Veuillez amener un <u>exemplaire le plus complet possible</u> (dactylographié) de votre droit de parole au Bureau, à déposer dans les pelles prévues 4 par résolutions
Point d'Information	≈ 30 sec	≈ 30 sec	
Droit de Réplique	2 min	2 min	
Présentation finale	2 min	2 min	

2.1.1 Droit de parole

- Mentionner son pays
- Prise de position pour/contre par rapport à la résolution
- Pas de neutralité !
- 5 min **maximum** – prendre en compte l'interprétation
- Permet d'ouvrir le débat (citer d'autres pays concernés, donner des sources)
- Conclusion : Rappeler sa position et inviter les autres délégations à voter pour/contre la résolution
- Mise en page clair – surligné, gras

***Vous déposez votre
Droit de Parole
avant la deuxième
Résolution***

Résolution 1

→ Résolution 2

→ Résolution 3

*Si votre Droit de
Parole a été choisi,
vous le lisez à
l'Assemblée*



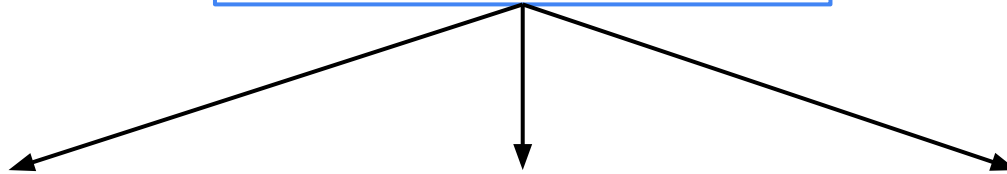
2.1 Types d'intervention

Nom	Temps	Utilité	Divers
Point d'ordre	-	Rectifier un problème d'ordre formel ou procédural	5 points d'ordre par résolution maximum
Challenge the Chair	-	Signaler une iniquité entre une délégation et le Président·e de Séance siégeant	Arrêt momentané des débats

Schéma des interventions

Assemblée Générale

Présentation Initiale : 7 min



Point d'information n°1

⇒ Réponse

Point d'information n°2

⇒ Réponse

Point d'information n°3

⇒ Réponse

Ouverture des débats

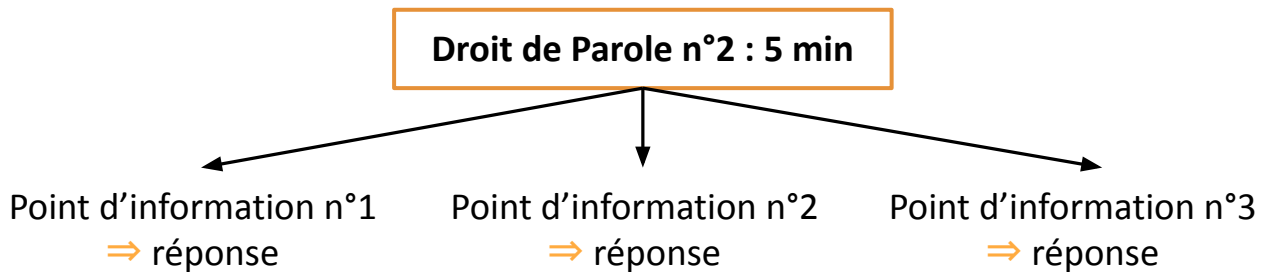
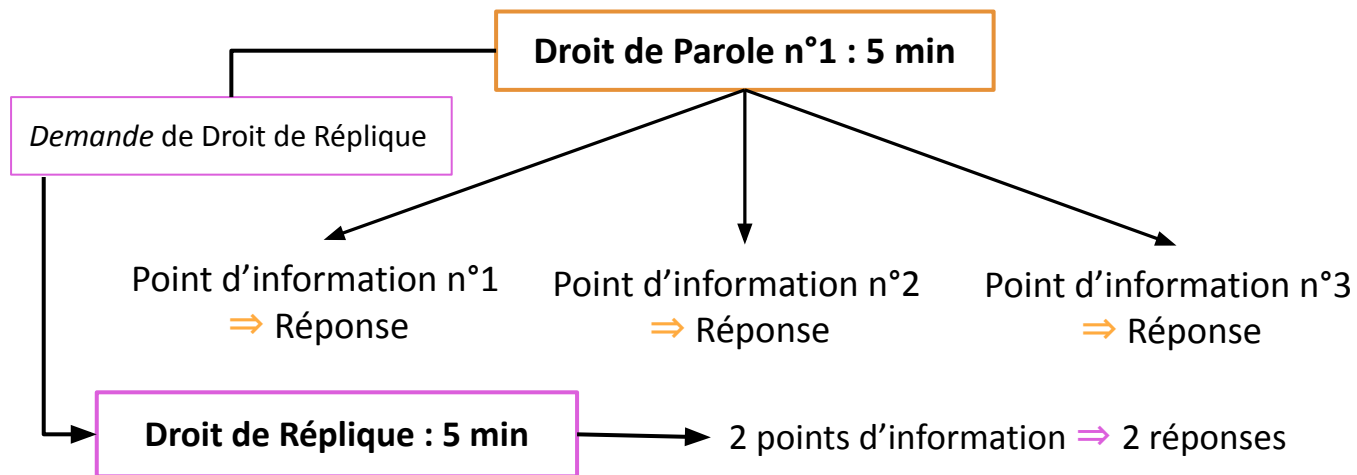
Légende :

Nom de l'événement

Délégation présentatrice

⇒ Réponse de la délégation
présentatrice





Légende :

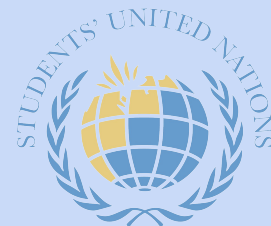
Délégation ayant le DP

⇒ Réponse de la délégation ayant DP

Délégation ayant DR

⇒ Réponse de la délégation ayant DR

Délégation présentatrice



Droit de Parole n°3 : 5 min

Demande de Droit de Réplique

Point d'information n°1
⇒ Réponse

Point d'information n°2
⇒ Réponse

Point d'information n°3
⇒ Réponse

Droit de Réplique : 5 min

2 points d'information ⇒ 2 réponses

Droit de Parole n°4 : 5 min

Point d'information n°1
⇒ Réponse

Point d'information n°2
⇒ Réponse

Point d'information n°3
⇒ Réponse

Fermeture des débats

Intervention finale : 2 min

Légende :

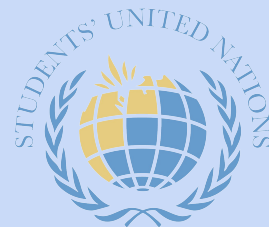
Délégation ayant le DP

⇒ Réponse de la délégation ayant DP

Délégation ayant DR

⇒ Réponse de la délégation ayant DR

Délégation présentatrice



2.2 Procédure de vote

- Vote à main levée
- Uniquement les délégations avec un écriteau blanc
- **Votez selon les positions diplomatiques de votre délégation**



2.3 Informations importantes

Assemblée Générale
11 au 13 février 2026
Centre international de
Conférence de Genève (CICG)

Toute tenue traditionnelle de
la délégation représentée est
autorisée et recommandée.
Le cas échéant une tenue
formelle est recommandée.



2.3 Informations importantes

Résolution d'actualité

Pour toutes les délégations dont les résolutions n'ont pas été sélectionnées après les CR

- Un problème actuel, survenu après le **29 novembre**
- Qui touche un ensemble de pays
- La position diplomatique du pays est respectée à travers sa résolution
- Le staff sélectionnera la résolution qui passera à l'AG

N.B : Les fusions ne sont pas possibles sur une résolution d'actualité.



STUDENTS' UNITED NATIONS

Les règlements de l'Assemblée Générale et des Commissions de Rédaction sont disponibles sur le site du SUN <https://studentsun.org/les-resolutions/>



@STUDENTSUNITEDNATIONS